

219C1000  
FR0010526814-DIV13

21 juin 2019

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**SUPERSONIC IMAGINE**

(Euronext Paris)

La société Hologic, Inc. et la société SUPERSONIC IMAGINE ont annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat que la première envisage de déposer<sup>1</sup> sur les titres de la seconde.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres SUPERSONIC IMAGINE sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqués diffusés par les sociétés Hologic et SUPERSONIC IMAGINE le 20 juin 2019.